

dans cette capitale, n'a pas fait au moins jusqu'ici des progrès aussi considérables qu'à Smyrne, où il eût à craindre qu'il ne cause beaucoup de ravages.

Sur l'avis qu'une flotte marchande françoise, venue de Marseille, se trouvoit bloquée par des corsaires anglois dans le port de Milo, le comte de St. Priest, ambassadeur de France, présenta un mémoire à la Porte, pour se plaindre de cette violation du dernier accord, fait entre le gouvernement ottoman & les ambassadeurs des Puissances belligérantes pour le maintien de la neutralité. En conséquence le Reis-Effendi fit prier M<sup>r</sup>. Ainslie, ambassadeur britannique, d'ordonner, conformément audit accord, aux corsaires de sa nation de respecter les côtes, forts, & havres de l'empire ottoman, & de ne commettre des hostilités qu'en pleine mer. L'ambassadeur répondit, " qu'il „ approuvoit trop la réquisition de la Porte „ pour ne pas contribuer tout ce qui dépendoit de lui à faire observer aux corsaires anglois les ordres, qui leur avoient été donnés précédemment „ Cependant le comte de St. Priest jugea à propos pour précaution ultérieure d'envoyer le consul de sa nation, qui réside aux Dardanelles, au Capitan-Bacha, qui se trouve actuellement dans l'Archipel avec sa flotte, pour le prier d'avoir soin que le convoi françois n'essuyât aucune insulte. L'amiral ottoman a d'abord déferé à cette réquisition; & l'on apprend par le consul françois, revénu ici, qu'ayant trouvé ce commandant à Metelin, celui-ci n'avoit pas